

■ **KF2 Swiss SA**, à Marly, Route de Fribourg 15, c/o BDO Visura, CH-217-3536542-7. Nouvelle société anonyme. Statuts du 31.10.2006. But: achat, vente, courtage, gérance en matière mobilière et immobilière sur le territoire suisse, dans les limites de la LFAIE. Capital-actions: CHF 100'000.-, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000.-, au porteur. Reprise de biens envisagée: La société envisage de reprendre: de la société anonyme CBT Immobilier SA, à Genève, les parcelles 464 et 465 de la Commune de Bex (VD), pour un montant maximum de CHF 8'450'000.-; de Samir Belaïd, au Maroc, la parcelle 7133 de la Commune de Fribourg, pour un montant maximum de CHF 5'300'000.-; de Pietro Santisi, à Pully, les parcelles 9003, 9969 et 2266 de la Commune de La Chaux-de-Fonds, pour un montant maximum de CHF 5'000'000.-; de René Binggeli, à Martigny, la parcelle 10159 de la Commune de Lausanne, pour un montant maximum de CHF 2'600'000.-. Organe de publication: FOSC. Communication aux actionnaires: FOSC ou lettre recommandée. Administration: Vionnet Jean-Marc, d'Attalens, à Villars-sur-Glâne, administrateur unique, avec signature individuelle. Réviseur: Cotting Revisions AG, à Düringen.
Journal no 4599 du 03.11.2006
(03629106 / CH-217.3.536.542-7)